



Le Saint-Siège

Voyage Apostolique au Mexique et à Curaçao (6 - 14 mai 1990)

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
AU CORPS DIPLOMATIQUE***

Mardi, 8 mai 1990

Excellences, Mesdames et Messieurs,

1. Je désire avant tout exprimer mes remerciements pour cette occasion, vraiment privilégiée, de pouvoir m'adresser aux illustres représentants de tant de pays et d'Organisations internationales accrédités auprès de cette noble nation. A tous, j'exprime mes plus cordiales salutations que j'adresse également aux gouvernements et aux peuples que vous avez l'honneur de représenter.

Il s'agit d'une heureuse occasion pour exprimer une fois encore l'estime du Saint-Siège en faveur de votre activité diplomatique à laquelle vous avez consacré votre vie: cet ensemble d'espoirs et d'efforts, qui impliquent souvent de grands sacrifices, tant pour vous que pour vos familles. D'autre part, mon respect et mon admiration se joignent à ceux de tant d'hommes et de femmes éparpillés sur les cinq continents qui, vivant des situations difficiles, fondent leurs espoirs sur vos interventions qui sont en mesure de leur fournir l'assistance ou la protection dont ils ont besoin.

En effet, à de nombreuses occasions, la figure du diplomate ne représente pas seulement les intérêts politiques légitimes et économiques de leur pays mais aussi, par vocation de service, elle rend possible la solution de problèmes qui ont une grande signification pour la vie de nombreuses personnes. Votre tâche se situe donc aux niveaux les plus élevés autour desquels gravite l'ordre international: là où naissent les tensions et les espoirs de millions d'êtres humains et où se définissent les vraies conditions pour la paix. En vérité, le devoir de ceux qui, comme vous, ont fait de cet objectif --la paix--leur vocation professionnelle est un devoir noble et digne de toute considération.

2. La raison de ma présence ici parmi vous est à rechercher parmi les réflexions exposées précédemment. L'Église, appelée par son Fondateur à proclamer la Bonne Nouvelle de l'Amour de Dieu pour tous les hommes de la terre, ne peut ni ne doit rester indifférente face au destin de millions d'êtres humains. Elle trouvera toujours en cela la motivation qui la pousse à parcourir tous les chemins qui conduisent vers l'homme. Bien plus, comme je le dis dans ma première Encyclique, l'homme lui-même "est la première route que l'Église doit parcourir en accomplissant sa mission" (*Redemptor hominis*, 14). Je le rappelais à Rome lors de mon dernier discours au corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège et je voudrais également le souligner encore une fois au cours de cette rencontre aussi significative: "votre présence manifeste clairement que pour les peuples auxquels vous appartenez et pour leurs dirigeants, l'Église et le Saint-Siège ne sont points étrangers à leurs réalisations et à leurs espérances, encore moins aux problèmes et aux adversités qui jalonnent leur route (13 janvier 1990, n. 4). Certainement, une fois encore, nous devons réaffirmer la déclaration du Concile du Vatican II: "L'Église ne se confond d'aucune manière avec la communauté politique et n'est liée à aucun système politique" (*Gaudium et spes*, 76). Ce n'est pas sa mission. «Mais toutes deux, quoique à des titres divers, sont au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes hommes» (*ibid.*).

Un exemple récent de la fidélité du Saint-Siège concernant cette vocation de service et de sollicitude de l'Église pour le bien spirituel et social des peuples a été donné dans ce noble pays, le Mexique. J'ai accueilli avec une grande satisfaction le geste significatif et important de Monsieur le Président des États-Unis du Mexique de désigner un envoyé personnel et permanent auprès du Saint-Siège: cette initiative louable a eu pour effet la nomination d'un envoyé spécial de la part du Saint-Siège. C'est la sollicitude pour la valeur suprême de la paix, la solidarité parmi les peuples et la dignité de l'être humain qui la poussent à être présente aussi dans le domaine des relations internationales où naissent constamment tant de décisions concernant cette dignité.

3. C'est cette même sollicitude qui m'amène aujourd'hui à attirer votre attention -- comme je l'ai déjà fait au début du Carême pour les catholiques du monde entier-- sur un des drames qui chaque jour affecte d'une façon déterminante un grand nombre de nos frères de différents pays: le problème des réfugiés. Ces personnes "recherchent l'accueil d'autres pays dans ce monde qui est notre maison commune. Peu de réfugiés seulement ont la possibilité de rentrer dans leur pays d'origine à la suite de changements intervenus dans la situation intérieure. Pour les autres, les pénibles difficultés de l'exode, de l'insécurité et de la recherche anxieuse d'une situation convenable se prolongent. Parmi eux, il y a des enfants, des femmes, des veuves, des familles souvent séparées, des jeunes frustrés dans leurs aspirations, des adultes arrachés à leur profession, privés de tous leurs biens matériels, de leur maison, de leur patrie (*Message de Carême*, I; dans *l'ORf* n. 8 du 20 février 1990). Dans ce même message, je rappelais qu'il est de notre devoir de toujours garantir les droits inaliénables qui sont inhérents à tout être humain (*ibid.*, 3). Je n'ignore pas la complexité qu'implique la recherche de solutions concrètes pour chaque cas. Mais par ailleurs, nous ne pouvons pas oublier que ceux qui se trouvent dans cette grave situation doivent eux aussi mettre tout en oeuvre pour faciliter la résolution des problèmes.

Toutefois, la communauté internationale ne peut pas mettre au second plan les aspects moraux et humanitaires de ces situations dramatiques ni même les réduire à un problème de caractère exclusivement ou principalement économique-politique; cela représente plutôt une menace à la dignité de l'être humain, "une plaie typique et révélatrice des déséquilibres et des conflits du monde contemporain" (*Sollicitudo rei socialis*, 24). Ceux qui, pour des raisons diverses, jouissent de meilleures conditions de vie, ont également une plus grande responsabilité; sans oublier que peut-être demain ils seront eux-mêmes les bénéficiaires de cette solidarité qu'ils avaient encouragée auparavant. Il est donc urgent de mettre en pratique les engagements ratifiés par la communauté internationale sur les droits qui ont été solennellement sanctionnés depuis 1951 par la Convention des Nations unies, sur le statut des réfugiés, et qui ont été confirmés par le Protocole du même Statut en 1967.

4. Je ne voudrais pas conclure cette rencontre sans mentionner un autre problème qui pèse inévitablement sur la stabilité mondiale: le phénomène de la dette extérieure. A ce propos, je veux rappeler quelques paroles de l'Encyclique que j'ai citée auparavant: le mécanisme qui devait être un outil pour l'assistance aux pays en développement est devenu un frein, et même, en certains cas une accentuation du sous-développement" (*Ibid* 19). cela démontre clairement que les moyens techniques ne suffisent pas pour résoudre les graves problèmes qui menacent l'équilibre international. Tout en tenant compte des différentes situations des pays, il est de mon devoir de mettre l'accent sur l'urgence de valoriser d'une façon adéquate la dimension éthique qui caractérise cette crise.

Une fois encore, la solidarité parmi les peuples se révèle comme le point de départ indispensable pour affronter les grands événements de l'histoire. Les conflits d'intérêts ne pourront être focalisés correctement et les mesures adéquates prises que de cette manière. En outre, les difficultés présentées sur le chemin du développement ne pourront se stabiliser que de cette manière. Dans le cadre splendide où se tient notre rencontre dans la ville de Mexico, je considère qu'il est nécessaire de souligner de façon particulière l'importance de la vocation à l'unité de toute la famille latino-américaine. En effet, si les principes de réciprocité, de solidarité, et de réelle collaboration se révèlent vraiment indispensables pour traiter les grands thèmes qui intéressent la communauté internationale (cf. Discours au Corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, 12 janvier 1985) cet impératif devient encore plus important lorsqu'il s'agit de ce continent qui, sous divers aspects, a déjà des sentiments de fraternité. Les racines historiques communes, culturelles, linguistiques, sans oublier les racines religieuses, favorisent et renforcent en même temps la difficile tâche de l'unité. Je vous demande de ne pas vous arrêter face aux obstacles, de persévérer dans la construction de cette solidarité, d'avoir confiance dans la capacité de vos peuples d'atteindre cet objectif. Je vous encourage par ailleurs à travailler inlassablement en faveur de l'unité qui vous conduira à un rôle certain de protagoniste sur la scène mondiale.

Excellences, Mesdames et Messieurs, je désire profiter de cette occasion unique que m'offre votre présence pour vous assurer que le Saint-Siège sera toujours prêt à une vraie collaboration en vue

d'une meilleure compréhension entre les nations, en faveur de la justice et du respect des droits humains. Au terme de cette rencontre j'élève mon cœur et ma joie vers Dieu Tout-Puissant pour un heureux accomplissement de votre mission au Mexique, pour la prospérité spirituelle et matérielle de vos pays, pour votre bonheur personnel et celui des vôtres.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.22 p.6.*
